

Compte rendu de la réunion du 23-09-2008

Etaient présents : Marie Céline BARNOUX, Charles-Eric BORNET, Joël CONSTANS, Silvère DUMAS, Annie FAGOT-GANDET, Emmanuelle FOUGEREAU, Anne HOLAY, Michèle LARUE, Aline MOUSNIER, Claire Hélène NOLIN, Virginie POLI D'HAUTESERRE, Béatrice VEYRIER.

Absents et excusés : Martine CORNET BONNEFONT Jacques AMADEI, Bernard ANGELINI, Marie Hélène BERTOCCHIO, Cyril BORONAD, Bernadette DESCH, Sylvie GALLIANO, Edith GARBEZ, Marc LAMBERT, Aude MAGDELEINE, Georges MALICKI, Odile NICOLAS, Véronique PELLISSIER.

Invité : Isabelle ALLEMAN (interne APHM)

POINTS EVOQUES	DISCUSSION	ACTIONS	Personne en charge
Information ATU	<p>➤ <i>Fiches ATU</i></p> <p>Une cinquantaine de fiches synthétisant diverses ATU ont été rédigées de façon collégiale par la Commission des pharmaciens de CHU, selon le modèle des fiches « Référentiels / Fiches de Bon usage ». L'AFFSAPS n'a cependant pas permis qu'elles soient diffusées de façon systématique. Il est ainsi proposé de mettre en lien sur le site e-omedit, la liste des fiches disponibles. Les intéressés pourront récupérer les informations en les demandant par mail directement à CE. BORNET (en charge de leurs mises à jour) ou à A. MOUSNIER.</p>	<p>Adresse mail CE.BORNET Charleric.Bornet@mail.ap-hm.fr</p>	<p>CE. BORNET A. MOUSNIER</p>
Prise en charge du diabète	<p>➤ <i>Comité du médicament - JANUVIA / BYETTA</i></p> <p>CE BORNET présente les modalités de fonctionnement du Comité du médicament de l'APHM constituée d'une trentaine de membres en fonction des services.</p> <p>Une fiche de synthèse pour tout produit à l'étude, est rédigée à partir de documents envoyés par le laboratoire et à partir de recherches biblio instruites par les pharmaciens de la Pharmacie Centrale, tenant sur 2 pages. Elle sert de base à la discussion. En fin de séance, 3 cas de figures sont possibles : demande d'éléments complémentaires au laboratoire, éléments directement favorables ou défavorables au référencement de la spécialité. La validation du référencement ne se fait qu'un mois et demi après la réunion.</p> <p>La fiche de synthèse reprend toujours le plan suivant : Nom de spécialité et dci / Renseignements administratifs (labo, présentation, statut de commercialisation) / Pharmacologie / Indications / Posologie / Contre-indications / Effets secondaires / Analyse des essais cliniques / Intérêt médical / Evaluation économique / Remarques.</p> <p>Les fiches JANUVIA (<i>peros</i>) et BYETTA (SC) sont présentées. CE BORNET insiste sur le fait que JANUVIA a un effet plus physiologique (incrétine) alors que BYETTA a effet plus pharmacologique (incrétinomimétique) et a pour effets secondaires notables la perte de poids et les nausées (<i>+pancréatites et apparition d'AC antiexenatide</i>). Selon un essai clinique BYETTA <i>versus</i> JANUVIA, BYETTA serait plus efficace à court terme.</p> <p>Initialement, le référencement de JANUVIA avait été demandé par le laboratoire et celui de BYETTA par les médecins. Au final, l'APHM a choisi de référencer les 2 spécialités. JANUVIA est à utiliser en 1^{ère} intention « en post-metformine » après la Metformine ou thiazolidinediones en association, tandis que BYETTA (de maniement plus délicat) est à utiliser post JANUVIA, « en pré-insuline » et pour les patients intolérants à l'insuline.</p> <p>A l'heure actuelle, aucune consigne d'accompagnement des produits (warning aspect/ sécurité/</p>	<p>Mise à disposition des diaporamas JANUVIA et BYETTA</p>	<p>CE. BORNET</p>

	effets indésirables) n'a été définie par le comité de l'APHM.		
Circulaire molécules onéreuses /	<p>➤ <i>Circulaire et Suivi molécules onéreuses 2008</i></p> <p>Selon une circulaire parue pendant les vacances d'été, il est demandé aux établissements, d'ici la fin de l'année 2008, de faire le suivi sur deux mois consécutifs de 6 molécules onéreuses à savoir HERCEPTIN, AVASTIN, GEMZAR, ENBREL, REMICADE et HUMIRA. Ce suivi se fera directement sur le site e-omedit (chemin : https://www.e-omedit.fr/tiki-index.php?page=accueil_omedit_3). A. MOUSNIER fait une démonstration de l'outil de recueil des données. On note que les indications à cocher ne sont pas triées par « groupe CBU ». Un des buts de ce suivi est de mettre en évidence la légitimité des prescriptions, et à terme de réévaluer la liste et le prix des GHS. L'autre but est de valider l'outil de saisie. A priori pour nos régions PACA/Corse, le suivi devrait se faire sur novembre et décembre. Des formations seront programmées.</p>	Mise à disposition de la circulaire du 18 juillet 2008	A. MOUSNIER
Comparaison des CBU	<p>➤ <i>Bilan CBU</i></p> <p>A. MOUSNIER présente un power-point (mis en annexe) qui fait le point sur les différences et les similitudes entre CBU français. Le CBU des régions PACA/Corse est ainsi comparé à ses semblables.</p>	Mise à disposition du diaporama	A. MOUSNIER
Enquête APHM – et CBU	<p>➤ <i>Le CBU est-il connu par les professionnels de santé ?</i></p> <p>I. ALLEMAN présente l'enquête relative à la connaissance du CBU, à la fois évaluatrice et éducatrice, qu'elle a menée parmi 107 professionnels de santé (<i>médecins, internes en médecine, cadres, IDE, préparateurs en pharmacie</i>) de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille. Les résultats sont instructeurs et plutôt affligeants (<i>ex</i> : seulement 9% ont entendu parler du CBU !). Cette étude a abouti à des actions de sensibilisation dont une affiche et une brochure (cf diaporama) reprenant entre autre l'essentiel du CBU, les liens entre les différents acteurs de santé, tous unis pour et autour du médicament et du patient. Il serait intéressant d'élargir l'enquête aux régions PACA et Corse, une fois que la méthodologie sera affinée. Les différents membres sont enthousiastes. A terme, cette étude pourrait faire l'objet d'une publication, mais surtout, la politique affichée et écrite de l'APHM pourrait servir de base à l'élaboration de documents régionaux, à personnaliser par chaque établissement le souhaitant.</p>	Mise à disposition du diaporama	I. ALLEMAN
Propositions pour la prochaine réunion	<p><u>Ordre du jour de la prochaine Réunion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Point d'actualité (à définir) ➤ Le point sur les HBPM (MC Barnoux) ➤ La politique des EPO : choix et place des biosimilaires ➤ FICHsup FICHcomp <p>1) Il est nécessaire de rappeler aux différents membres, qu'il est possible d'envoyer par mail (à l'adresse OMIT) tout dossier/ thème qu'il lui serait utile d'aborder (avec les délais impartis).</p> <p>2) Pour ceux qui n'ont toujours pas répondu au questionnaire VAC, merci de penser à nous le retourner.</p>		
Calendrier Prochaine réunion	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mardi 25 novembre 2008 à 14H ➤ A l'ARH PACA 	Il est essentiel de se faire représenter par une personne de son équipe ou du même territoire de santé.	

